



La Charte

ENJEUX

L'objectif de « *Châteauneuf-sur-Loire en Transition* » est de mettre en place une dynamique locale pour encourager les habitants à se préparer pour faire face aux défis de l'avenir. La démarche s'inscrit dans le mouvement des villes et territoires en transition qui doit pouvoir favoriser et accompagner progressivement le renforcement de la résilience locale. Cette démarche tient compte des crises majeures et de leurs conséquences environnementales, économiques et sociétales.

OBJECTIFS

Créer du lien :

- En sensibilisant les acteurs et les habitants du territoire aux changements majeurs à venir et en imaginant ensemble les solutions pour demain ;
- En les invitant à participer à des actions touchant tous les secteurs de la vie économique, sociale et culturelle ;
- En échangeant avec d'autres initiatives de Transition.

Anticiper et construire une vision positive de l'avenir :

- En agissant dans la convivialité ;
- En proposant des solutions concrètes applicables par tous, susceptibles de redonner confiance et de mobiliser les énergies et compétences de chacun.

Renforcer la résilience :

- En élaborant un plan de diminution de la consommation énergétique et d'autosuffisance alimentaire ;
- En favorisant la relocalisation des activités, des productions et des consommations ;
- La résilience est la capacité d'un système (écosystème, famille, ville, pays, etc.) à absorber des changements perturbants, à s'y adapter et à se réorganiser rapidement tout en continuant à fonctionner.

VALEURS

Le groupe est indépendant de toute formation politique ou confessionnelle. Respect, tolérance, convivialité, équité et solidarité en sont les valeurs essentielles. Il favorise une gouvernance transversale.

L'adhésion à cette charte est une condition nécessaire et suffisante pour participer aux travaux et activités des groupes thématiques.

MODE de FONCTIONNEMENT

Une association loi 1901 est créée pour permettre au groupe d'exister juridiquement. Chacun est libre d'y adhérer.

Gouvernance

L'association est gérée par une gouvernance transversale partagée :

- **Le Comité de Gestion Exécutif (COGEX)** a pour missions d'assurer le pilotage stratégique et financier, de construire les processus démocratiques régissant l'association et de définir le plan d'activités de l'association.
- **Le Conseil Stratégique de Transition (CST)** veille sur les orientations et l'esprit de la transition. Il reçoit les suggestions et remarques internes et externes et peut décider de la mise à l'ordre du jour d'un sujet au COGEX, de l'organisation des votations, de l'organisation d'un débat interne pour alimenter la réflexion au sein de l'association.
- **Le bureau** a pour missions d'assurer la gestion opérationnelle et financière de l'association, de mettre en œuvre la fonction employeur et le plan d'activités de l'association.

Des groupes thématiques (un par activité) viennent en appui au Comité de Gestion Exécutif et au Conseil Stratégique de la Transition.

Prise de décision dans les groupes de travail :

Les décisions sont prises par consensus lors des réunions, après débat et expression de tous les points de vue.

Communication :

Afin de faciliter la communication en interne et avec l'extérieur, le groupe de travail chargé de la communication proposera des outils, des démarches et une charte auxquels les signataires s'engagent à souscrire.